

COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

ORIGINAL : ANGLAIS

Soixante-dixième session
Session virtuelle, 25 août 2020

SUSPENSION DU COMITÉ RÉGIONAL

La soixante-dixième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique,

1. A DÉCIDÉ que la soixante-dixième session sera suspendue et reprendra à telle date qui sera déterminée, soit à Brazzaville, soit par tels autres moyens qui seront choisis par la Présidente du Comité régional en consultation avec la Directrice régionale ;
2. A DÉCIDÉ EN OUTRE que, à l'exception des points dont l'examen a été reporté à une session ultérieure du Comité régional, tous les autres points qui n'ont pas été examinés le 25 août 2020 lors de la réunion virtuelle de la soixante-dixième session seront examinés par le Comité régional à la reprise de sa soixante-dixième session, y compris tout point au sujet duquel une proposition a été examinée dans le cadre la procédure écrite d'approbation tacite, conformément à la résolution AFR/RC70/R1.